



CONVERTIR L'ÉCONOMIE

LA PROPOSITION

“ **Établir de nouveaux indicateurs de progrès humain pour mettre l'économie au service des objectifs et des critères de bien-vivre (santé, éducation, etc.).** ”

Jean-Luc Mélenchon
Programme 

L'ANALYSE D'ESS FRANCE

Le principal indicateur de richesse est le Produit Intérieur Brut. Il calcule la production de richesses d'un pays seulement d'un point de vue comptable. Selon l'Insee, il correspond à « la somme des valeurs ajoutées, c'est-à-dire à la valeur de la production de biens et de services par des agents économiques à l'intérieur du pays, quelles que soient leurs nationalités ». La contribution de l'ESS au PIB est d'environ 100 milliards, soit 5 et 6% d'après les plus récentes évaluations de l'Insee (2010 et 2012).

A l'horizon fin 2022, grâce à la future mise en place d'un compte satellite de l'ESS dans la comptabilité nationale, l'Insee et les acteurs de l'ESS auront un nouvel outil pour évaluer plus fréquemment l'apport de l'ESS dans le PIB français et disposer de nouveaux indicateurs comptable et financier sur les entreprises de l'ESS pour étudier leurs modèles économiques.

Le PIB n'est cependant pas un indicateur adapté à l'ESS, car il ne dit rien sur les apports sociétaux, l'utilité sociale des activités ou l'émancipation des individus, et ne mesure pas non plus le travail domestique ou le bénévolat. Le PIB n'est plus largement pas adapté à l'ensemble des entreprises car il n'intègre pas les dommages, notamment environnementaux, créés par certaines activités économiques.

Pour dépasser le PIB, des universitaires et organisations gouvernementales proposent depuis une trentaine d'années, de nouveaux modes de calcul de la richesse économique intégrant des indicateurs tels que l'espérance de vie, le bonheur, l'éducation, les revenus des habitants, le logement, l'environnement, etc. mais qui restent marginaux. La loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques va dans ce sens en demandant

COMPATIBILITÉ À L'ESS



Très compatible

la production d'un rapport annuel sur l'évolution des indicateurs et une évaluation des principales réformes gouvernementales sous ce prisme.

Pour inventer le nouvel Indicateur de Développement Humain du 21ème siècle, il faudra investir de manière importante pour soutenir la recherche et adopter une méthode de calcul intégrant les enjeux de développement humain, mais aussi environnementaux.

La parole à un expert

« Il existe aujourd'hui de nombreux référentiels visant à dépasser la notion de PIB, tant du point de vue de l'impact des entreprises*, que de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques. Sur la question des achats publics et privés, de belles avancées ont été obtenues ces dernières années visant à favoriser les entreprises socialement et écologiquement responsables. Il manque actuellement **un référentiel unique et partagé sur la mesure des performances extra-financières** des entreprises. Ce référentiel, à première vue très technique, porterait aussi une vision très politique de ce que doit être une entreprise au 21ème siècle, à l'échelle européenne, et dans lequel les modèles de l'ESS ont toute leur place. »

**citons dans l'ESS l'impact score (MIF), Valor'ESS (UDES), l'Incluviscore (LMA), etc.*

Benjamin Roger, Responsable de l'Observatoire National de l'ESS